

Procès Verbal N°7

Comité Directeur

de la Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire

du Jeudi 18 janvier 2018 à 20h

Réunion téléphonique

Présents : BOURON Luc, COTTANCEAU Jean-Paul, DEPOIVRE Henri, DURAND Pascal, FOUCAUD Thierry, LEBRIS Karine, LEGALL Benjamin, POGGI Benjamin.

Absents excusés: HAMARD Bruno, LEBERT Stéphanie

Absente : MERAZI Laurence

Ordre du jour :

1. Document « Prêt Matériel ».
2. Statuts Ligue à finaliser avant diffusion aux clubs
3. Ordre du jour de l'AG Régionale du 17 février 2018
4. Représentants des Associations sportives à l'AG de la FFTRI (modalités et nombre).
5. Retour sur les Tâches du Comité (suite au séminaire).
6. Questions diverses

Quorum atteint (1/3 présents sur 11 élus).

Début de la séance : 20h05'

Secrétaire de séance : Foucaud Thierry

1) Document « Prêt Matériel ».

Henri Depoivre présente son travail réalisé en collaboration avec Gilles Dieudé (au préalable les documents avaient été envoyés par mail aux membres du comité).

Après référencement du matériel qui pourra être prêté aux clubs et organisateurs, des fiches « contrat de location », « Procédure de Prêt de Matériel » et « Photos » ont été établies. Des corrections sont apportées lors de cette réunion. Deux sites de stockage sont retenus (Nantes et Laval). Les membres présents valident une caution de 500€ lors du prêt de matériel. Pascal Durand informe que la caution n'était pas toujours demandée auparavant. Henri Depoivre signale qu'il sera le conciliateur en cas de difficulté auprès d'un emprunteur. Henri Depoivre a pris note des quelques corrections, et va se rapprocher de Gilles Dieudé pour finaliser les documents.

2) Statuts Ligue à finaliser avant diffusion aux clubs

Thierry Foucaud fait un bref rappel concernant les modifications de statuts Ligue demandées par la FFTRI (au préalable, les documents avaient été envoyés aux membres présents par mail). Les statuts étant écrits en totalité par la FFTRI, il ne restait que quelques points à valider. Les membres présents se mettent d'accord pour retenir une composition du **comité directeur à « 11 » membres. Le bureau directeur est fixé à « 5 » membres** : Président, 2 vice-présidents, Trésorier Général, Secrétaire Général. Le Président Luc Bouron prendra contact avec la FFTRI, pour valider le choix fait d'avoir 2 vice-présidents.

Une discussion s'est engagée concernant la notion de représentants des associations (le Président de l'association) lors des prochaines assemblées générales sous les nouveaux statuts. En effet, la notion de représentant impliquerait que seuls les présidents peuvent participer à l'AG. Luc Bouron fait valoir qu'il est dit que le Président peut « inviter toute personne dont la présence est jugée utile » (2.1.1.6), avec voix consultative. Ce qui implique que les licenciés autres que Présidents peuvent être les invités.

Benjamin POGGI demande si nous ne pourrions pas ajouter que les Représentants des Clubs puissent venir accompagnés d'un autre membre de leur association, l'objectif étant aussi de faire vivre notre assemblée générale et d'éviter qu'elle ne se réduise à la présence d'un nombre fort réduit de personnes. Nous éviterions également que seul le Président de la ligue puisse choisir qui il souhaite inviter ou non.

Après débat, il est indiqué que pour les 3 prochaines années au moins, Luc BOURRON ne refusera pas la présence de licenciés des Pays de la Loire dans le cadre de sa possibilité d'inviter. L'objectif prioritaire restant cependant la tenue d'une assemblée générale dans un esprit constructif.

3) Ordre du jour de l'AG Régionale du 17 février 2018

Le Président Luc Bouron avait fait parvenir une « ébauche » de l'ordre du jour de la prochaine AG Ligue. Le comité directeur présent apporte quelques modifications et corrections, pour finir sur un consensus des personnes présentes.

Ordre du Jour de l'assemblée Générale du 17 février 2018 à Château-Gontier(53)

- Présentation et approbation des nouveaux statuts de la Ligue des PDL
- Validation de l'élection des représentants des clubs sur les modalités de la nouvelle réglementation fédérale
- Approbation du PV de l'AG du 4 mars 2017
- Rapport moral du Président
- Rapport des différentes commissions
 - o Commission Communication
 - o Commission Sportive et Formation
 - o Commission Mixité
 - o Commission Médicale
 - o Commission Paratriathlon
 - o Commission Développement Durable
 - o Commission Arbitrage : approbation du règlement de la CRA
 - o Commission de discipline et de sécurité
- Rapport des représentants des clubs
- Rapport Financier du trésorier.
 - o Validation des comptes 2017-Bilan- Compte de résultat
 - o Élection d'un vérificateur aux comptes chargé de vérifier la bonne tenue des comptes et d'un suppléant.
- Budget prévisionnel 2019
- Vote des coûts 2019
- Election des représentants des clubs
- Questions Diverses (*à envoyer au plus tard 48 h avant*)
- Prise de parole des personnalité

4) Représentants des Associations sportives à l'AG de la FFTRI (modalités et nombre).

Thierry Foucaud apporte quelques infos sur les nouvelles modalités pour la présence des représentants des clubs de la Ligue à L'AG Fédérale (7 avril 2018). La Ligue des Pays de la Loire de Triathlon aura droit à 6 représentants au vu du nombre de licenciés dans la ligue au 31 août 2017. Ceux-ci seront élus lors de l'AG Ligue du 17 février 2018. Benjamin Poggi travaille sur la possibilité de faire acte de candidature en ligne, dispositif de saisine par voie électronique (ce qui évitera les frais de LR, et plus de réactivité). Thierry Foucaud se rapproche de Nadège, la secrétaire de la Ligue, pour les envois et infos vers les clubs.

5) Retour sur les Tâches du Comité (suite au séminaire).

Le Président Luc Bouron demande que l'organigramme mis en place lors du séminaire des 2 et 3 décembre 2017, soit respecté. L'interaction entre élus et salariés doit être effective.

A ce commentaire, le président Luc Bouron anticipe sur une question diverse à venir.

En effet, dans la semaine des mails ont été échangés entre Stéphanie Lebert (responsable de la commission médicale), Gilles Dieudé (agent de développement de la Ligue), (les membres du comité directeur étaient en copie), concernant la présence d'un kiné au stage Ligue Jeunes qui aura lieu du 03 au 10 mars 2018.

Pour résumé synthétiquement, Stéphanie Lebert a pris contact avec un kiné, que le CTL (Tristan Le Corvec) a essayé de joindre par mail. Sans réponse de celle-ci, le CTL et l'agent de développement ont recherché un autre kiné, apparemment sans en informer la responsable de la commission médicale. Celle-ci apprenant qu'un autre kiné avait été choisi, elle s'insurge sur le fait qu'aucun contact n'a été pris avec elle, alors que le kiné qu'elle avait contacté a fait le nécessaire pour se rendre disponible (annulation de ses vacances, contact assurance).

Maintenant le stage se retrouve avec 2 kinés.... Ce qui ne peut pas être envisageable. Le comité directeur après un long échange, en mettant à l'évidence un manque de contact oral entre les protagonistes, doit prendre une décision par vote.

Sur les 8 membres présents, 6 sont pour le maintien de la kiné initialement contactée par Stéphanie Lebert, et 2 membres s'abstiennent.

Il est demandé par les membres du comité directeur de voir avec les encadrants du stage et de la responsable de la commission médicale, le rôle de l'intervention du kiné sur le stage et des frais de prestation.

Benjamin POGGI rappelle que de façon générale, à chaque fois qu'il est envisagé l'intervention de personnes contre rémunération et/ou défraiement, une attention toute particulière doit être portée lors de l'identification et la validation de ces personnes pour éviter notamment tout conflit d'intérêt.

6) Questions diverses

Un certain nombre de questions transférées par Nadège Naudan-Guriec (secrétaire) ou posées par Gilles Dieudé (agent de développement) avaient été transmises au préalable par mail aux membres du comité directeur par le secrétaire Thierry Foucaud.

Question de Pascal Audoly (Président du Comité maine et Loire) transférée par

Nadège NAUDAN-GURIEC :

Mail du 16 janvier 2018 à 12h26.

- Dans les questions diverses jeudi soir, pourrais-tu voir avec le reste du CODIR s'il est possible de créer un accès espace tri pour les présidents ou secrétaires de CD ? Sachant que ce sera un

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

accès à toutes les données de la Ligue étant donné qu'il n'y a pas d'accès seulement départemental.

C'est une demande de Pascal AUDOLY mais ça peut éventuellement intéresser les autres pour communiquer ou faire des stats.

Réponse du comité :

La ligue ne peut pas communiquer les données des licenciés (voir extrait ci-dessous du règlement intérieur 1.2.2 de la FFTRI. Par contre en fonction des besoins des comités départementaux, il peut être communiqué périodiquement aux comités départementaux, les statistiques licenciés de chaque département.

Les comités départementaux peuvent éventuellement prendre contact avec la FFTRI afin de faire valoir leur droit à l'accès aux données départementales.

« Le fichier des adhérents de la Fédération Française de Triathlon est la propriété de la F.F.TRI. et les L.R.TRI. ne sont pas autorisées à commercialiser, ou céder les informations dont elles ont connaissance dans le cadre de leur fonction et cela, **quelle qu'en soit la raison**. Les L.R.TRI. sont tenues de garder toute la confidentialité nécessaire sur ces données au regard de la loi informatique et libertés. »

Questions posées et infos par Gilles DIEUDE :

Mail du 16 janvier 2018 à 16h42.

- Comment envisagez-vous la mise à disposition des minibus pour les stages départementaux ?
Gratuité ou Tarif type : 100 euros par minibus par week end.

Réponse du comité :

Les tarifs retenus sont ceux exercés actuellement envers les clubs, qui apparaissent sur le site internet de la Ligue.

Mail du 16 janvier 2018 à 16h44.

- Peux-tu poser la question à un des responsables de la commission Sport s'ils se sont penchés sur le sujet des récompensés pour la saison 2017 ?

Réponse du comité :

Pascal Durand et Benjamin Legall se rapprochent rapidement de Gilles Dieudé. Il faut prendre en compte les invitations qui doivent se faire suffisamment tôt.

- D'autre part, pouvez-vous regarder le devis en PJ et me donner une réponse pour validation ou pas.

Réponse du comité :

Il est préférable d'avoir un autre devis pour comparaison.....

- Pour le stage en Espagne, le kiné est validé. Prise en charge du déplacement (il vient avec nous en minibus) plus rémunération de 100 euros par demi-journées d'intervention, si besoin.
- **Réponse du comité :**
Réponse anticipée lors du déroulement de la réunion. Voir paragraphe »5 » (Retour sur les Tâches du Comité)

Information :

La salle de réunion de la Ligue est opérationnelle (Capacité d'accueil _ personnes voir 10 maxi).

Mail du 16 janvier 2018 à 16h16

- Autre demande pour le comité et plus particulièrement la commission médicale.
Pouvons nous envisager une diffusion de cette enquête via le listing club ou newsletter ou réseaux sociaux...

EXTRAIT DE LA DEMANDE CI-DESSOUS : (les membres présents avaient reçu par mail la demande dans sa totalité)

Je me permets de vous contacter dans le cadre d'une étude menée par la Fédération Française de Triathlon et l'équipe du Professeur François Carré (Service de Médecine du sport CHU de Rennes, Unité Inserm 1099).....

.....Dans ce contexte, nous avons diffusé l'enquête dans le magazine Triathlète au printemps dernier et dans la newsletter de la FFTRI au mois d'octobre dernier. Néanmoins, face à un taux de réponse largement insuffisant, nous aurions besoin de chacun d'entre-vous pour diffuser notre enquête.

2 possibilités s'offrent à nous: soit vous diffusez directement notre enquête auprès de vos clubs, soit vous m'en fournissez l'annuaire et je me chargerai de diffuser l'information.

Réponse du comité :

La diffusion par la Ligue auprès des clubs est validée (7 POUR et 1 CONTRE).

22h33' Pascal DURAND quitte la réunion pour raison personnelle.

Autres questions :

- **De Benjamim LEGALL :** des jeunes du club d'Endurance 72 sont intéressés pour candidater aux tests de sélection en Equipe de France Junior et Youth. Ceux-ci auront lieu à Cannes le samedi 31 Mars et le dimanche 1er Avril 2018. La ligue peut-elle aider pour les frais engagés ?
- Ce même 1^{er} avril 2018, si des jeunes vont aux tests à Cannes, ils ne pourront pas participer au sélectif régional Jeunes de Duathlon. Pourront-ils être repêcher ?

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Réponse du comité :

-Les membres du comité pensent que cette information doit-être divulguée aux jeunes ou certains jeunes (en fonction des critères demandés) de la ligue. Benjamin Legall prendra contact avec le CTL. En fonction du nombre de candidatures, la ligue avisera sur l'aide et moyen à apporter.

-Pour le repêchage des jeunes au sélectif régional de duathlon, c'est le CTL qui prendra la décision. Prendre contact avec lui.

- **De Henri DEPOIVRE** : Responsable de la commission sécurité, Henri propose de travailler à l'élaboration d'un « catalogue », qui permettrait aux organisateurs d'épreuves d'avoir sous la main les documents ou liens des différents intervenants (ex : Tri durable, mixité, Réglementation sportive, Préfecture....).

Réponse du comité :

Ok pour cette initiative.

- **De Jean-Paul COTTANCEAU** : Responsable de la commission arbitrage, celui-ci a retouché certains points du règlement de la C.R.A (Commission Régionale d'Arbitrage). Ces modifications devront-être validées par l'Assemblée Générale. De ce fait, ce point sera à l'ordre du jour de l'AG.

Réponse du comité :

Faire parvenir la réglementation modifiée aux membres du comité directeur avant l'AG, pour validation.

- **De Luc BOURON** : Il informe qu'il a reçu les comptes de la Ligue de la part du cabinet d'expertise comptable. Il les fait parvenir par mail aux membres du comité, pour étude .

Fin de séance : 23h05

PROCHAIN COMITE DIRECTEUR à Château-Gontier (53)
le vendredi 16 février 2018 à 19H

Le Président
Luc BOURON



Le Secrétaire
Thierry FOUCAUD

